

CHARGE DE MISSION URBANISME (H/F) – ALTERNANCE – MASTER 2 URBANISME ET AMENAGEMENT

AFFECTATION

La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale composée de 9 600 agents, qui réalisent des missions de service public pour le compte de l'agglomération lyonnaise. Elle intervient dans les domaines suivants : propreté de la voie publique, assainissement et distribution de l'eau, aménagement des voiries, action sociale, développement urbain et économique, éducation et culture.

Rattaché à la **délégation urbanisme et mobilité**, l'apprenti intégrera le **service urbanisme et territoire** en charge du pilotage des projets de territoires et des coopérations avec les territoires partenaires, l'enseignement supérieur ainsi que le pilotage de la politique Ville & Fleuves à toutes les échelles.

Sous l'autorité de l'urbaniste territorial sur le secteur de Villeurbanne, votre mission principale, sera, d'accompagner le développement urbain sur la commune de Villeurbanne, notamment sur le plan de l'intégration urbaine, architecturale et paysagère des projets et d'assister la chargée de mission patrimoine et qualité architecturale dans la révision du site patrimonial remarquable de Lyon.

MISSIONS

VOS MISSIONS SERONT :

- d'assister l'UT dans le pilotage des études urbaines (organisation, comptes-rendus de réunions, expertises complémentaires)
- d'identifier la mutabilité sur le territoire,
- de définir, en lien avec la ville de Villeurbanne et le service planification, les secteurs nécessitant des cadrages urbains préalables,
- de proposer des orientations urbaines, architecturales et paysagères, à traduire dans le PLUH (Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat),
- d'accompagner les porteurs de projets publics et privés.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES & APTITUDE ET QUALITES

VOUS ETES LA PERSONNE IDEALE SI :

Vous êtes organisée, rigoureuse et réactive. Vous maîtriser les outils graphiques et de dessin. Vous avez une appétence pour l'urbain, l'architecturale et le paysager.

La Métropole soutient l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à une politique volontariste de recrutement et d'insertion.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail : 35h/semaine

Rémunération : Selon barème légal, avec une majoration de 10% à 20% en fonction du diplôme

Lieu de travail : Hôtel de Métropole – 20 rue du Lac, 69003 LYON

Déplacement sur Villeurbanne à prévoir dans le cadre des missions

La Métropole soutient l'emploi des personnes en situation de handicap grâce à une politique volontariste de recrutement et d'insertion.